

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT**

L'an deux mille vingt, le 23 janvier, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul DEBAR, maire ;

Date de convocation : 16/01/2020

Présents : BENAC-BERGON-COURTIOL-DEBAR-FERRANT-JOUVES-MANRIQUE-TISSANDIE-VERGNE-VESSIO.

Excusée : VINCENT Chantal

Secrétaire : Florence TISSANDIE-VERGNE

Objet : don d'une statue

Monsieur le maire fait part à l'assemblée de la lettre de cession d'une statue dénommée « La Vierge à l'Enfant », œuvre de Jean CATTANT , sculpteur à Cournou, par la famille de celui-ci à l'église de SAINT-NAZAIRE de Cournou ainsi que les recommandations de la famille concernant cette statue.

Après un échange de vue l'assemblée municipale charge MR le maire ainsi que la Présidente de l'association « les Amis du patrimoine de Cournou » de veiller à ce que soit respecté les conditions d'exposition et les différentes mesures pour la conservation et la mise en valeur de cette statue. Le conseil municipal remercie la famille CATTANT pour ce don.

Ainsi fait et délibéré les jour, moi et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le maire, Raoul DEBAR

Reçu en Préfecture le 24/01/2020

Notifié le 24/01/2020